

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 16 novembre 2013.

La Présidente Léonie FRANCAZAL ouvre la séance à 14h15.

Étaient présents :

Membres du bureau :

Léonie FRANCAZAL (présidente) et Franck GALLOIS (secrétaire)

Professeurs :

Xavier LLAMAS (coordinateur & professeur de guitare)

Adhérents :

Claire LLAMAS, Julie CHARPIGNON, Ysabelle OTT et Jean-François MAY

0 pouvoirs ont été donnés à la présidente

Étaient absentes et excusées :

Joanne BADTS (trésorière), Fatima AMAZIAS, Anne-Laure LEPRINCE et Clément TARTAR

Compte rendu de l'activité

Rapport moral saison 2012/2013 :

La saison 2012/2013 a débutée avec 109 adhérents dont 80 élèves se sont inscrits dans les cours de musique individuels, 10 élèves dans les cours collectifs, 10 élèves à l'atelier permanent, 5 élèves à l'éveil musical et 6 élèves au stage de basse/batterie organisé en Décembre 2012. Par ailleurs, 12 adhérents se sont retrouvés 7 fois durant l'année pour la pratique de musique en groupe. La diversité de cours de musique (piano, guitare, batterie, basse et éveil musical), et le programme pédagogique (23 cours individuels, 7 ateliers et le concert des élèves à la fin de l'année) ont été maintenus.

Le nombre des adhérents a augmenté de 50% par rapport à l'année auparavant (73 – 109). Le bureau en a conclu qu'il fallait agrandir l'équipe pédagogique pour l'année 2013/2014 à fin de pouvoir répondre aux demandes de plus en plus nombreuses. Le bureau a constaté que la pratique du tarif dégressif pour les inscriptions de plusieurs membres d'une famille est toujours très appréciée et que cela a entraîné également une nouvelle tendance d'inscriptions d'un seul adhérent à plusieurs activités au sein de l'école. Le tarif dégressif est resté en vigueur pour les inscriptions pour l'année 2013/2014.

Nos manifestations organisées (concert des profs, concert des élèves et la fête de la musique) ont connu beaucoup de succès encore cette année. La fête de la musique s'est déroulée à la salle communale vu que

École de Musique Associative de Sonchamp

l'Arsenal a changé de destination. Nous avons pu constater que la scène ouverte au public, dans le cadre de la fête de la musique, attire de plus en plus d'amateurs de musique (de Sonchamp et ses environs) et que malheureusement nous n'avons pas pu honorer tous les demandes faute de temps.

L'année 2012/2013 était excellente grâce à l'investissement de chacun des adhérents et des animateurs de l'association et la Mairie. Nous les remercions tous aussi bien que les bénévoles sans lesquelles la réalisation de nos manifestations aurait été beaucoup moins facile.

Rapport financier saison 2012/2013 :

Le bilan est positif. Grâce à la subvention de la Mairie et des fonds propre, nous avons pu investir dans du matériel musical et faire en sorte que nous disposons actuellement du matériel en bon état et adapté à la taille et activités de notre école.

L'association fait appel aux services chèques emploi depuis cette année et est à jour de toute charge salariale.

La saison a fini avec un excédent, cependant absorbée par le financement du taux dégressif de la saison 2013/2014.

Lecture et approbation du rapport financier. Voir compte de résultat en annexe.

Organisation du bureau

Le secrétaire Franck Gallois, la présidente Léonie Franczal et la trésorière Joanne Badts renouvellent leur engagement pour la saison 2013/2014.

Projets saison 2013/2014

Le projet pour la saison 2013/2014 est d'élargir l'équipe pédagogique, les activités et d'améliorer les manifestations publiques habituelles. L'association a déjà engagé un professeur de basse, Joao Ferreira et un professeur de chant, Marie Busato et l'organisation des stages pendant des vacances de Pâques sont à l'étude.

Après l'expérience que la formule de la fête de la musique le dimanche après-midi n'était plus apte à contenter tous les demandeurs de jouer de la musique spontanément ou en groupe, et que nous étions confronté avec les limites de capacité de réception des lieux, aussi pour le concert des élèves, nous sommes obligée d'adapter l'organisation de ces manifestations. Pour cette année nous proposons de combiner la fête de la musique et le concert des élèves et ceci sur la durée d'un weekend. Ainsi, nous espérons de créer plus d'occasions d'échanges musicales et un programme moins contraignant pour les jeunes élèves de l'école.

L'association a décidé d'avancer le concert des élèves, ce qui laisse l'opportunité d'organiser de **sessions de cours « portes ouvertes » du 16 – 22 juin.**

Calendrier des manifestations :

- Concert des animateurs aura lieu le dimanche ?? salle communale (sous réserve de la disponibilité de la salle vue élections)
- Fêtes de la musique et concert des élèves le **samedi 15 juin et dimanche 16 juin 2014** à la salle communale

L'association aimerait explorer la possibilité de participer ou devenir partenaire dans des manifestations musicales à caractère professionnelle organisées dans la région (exemple festival Jazz à toute heure).

Remarques concernant l'organisation des inscriptions 2014/2015 :

L'association est dans l'obligation de prendre quelques mesures à fin de mieux gérer les inscriptions pour l'année 2013/2014. Nous avons pu constater que nous avons atteint le seuil du nombre maximal des heures de cours dispensés par rapport à la disponibilité des salles et que la différence causé par le taux dégressif à autofinancer est devenu trop important pour être assimilé. Etant une association Sonchampoise, nous voudrions créer des circonstances d'inscription favorable aux élèves de la commune en pouvant proposer le plus de créneaux possibles. Le Bureau a donc décidé de limiter pour les élèves, qui viennent en dehors de la commune, de limiter le taux dégressif à 10% pour plusieurs membres de la même famille et/ou en cas d'une double activité et d'augmenter l'adhésion de 5 euros. Pour les habitants Sonchampoises, le taux dégressif sera de 10% au-delà de 4^{ème} membre d'une famille.

Vue la demande toujours croissant et des places limités, nous sommes aussi obligés de ne prendre en compte les inscriptions confirmés et réglés le jour du forum des associations. Les créneaux des anciennes élèves non confirmés par règlement seront attribués aux nouveaux élèves.

Questions diverses

Des précisions par rapport à la durée de cours de chant ont été demandées. Actuellement il y a des cours individuels d'une durée d'une demi-heure et des cours d'une heure à 2 personnes. Le format d'une demi-heure a été respectée à fin de pouvoir proposer le maximum des créneaux (il y a eu tout même 7 personnes qui n'ont pas pu être intégrer à l'école de musique).

La séance est levée à 16h00

La présidente

Le Secrétaire